

COMMUNE DE POISSON
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2019 à 20 h 30

Présents : BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, AUPECLE/LABARGE Mathilde, AUDUC Jean-Marc, BRIVET Isabelle, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusés : GUYOT de CAILA Joël qui donne pouvoir à Michelle BONNOT, DESCHARMES Frédéric, SOLEYMIEUX Aimé.

Absent(s) : Néant

Secrétaire de Séance : MELINE Nicole.

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 17/10/2019.

DELEGATIONS DU MAIRE :

La 1^{re} adjointe, annonce la décision prise dans le cadre des délégations du maire.

Le logement communal T2.1 situé « le Bourg - 71600 POISSON » est loué à Madame FELIX Lucienne à compter du 25 octobre 2019. Le loyer mensuel est fixé à 350.00€ et sera révisé annuellement, selon l'indice moyen du coût de la construction. (Décision 03.2019)

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Proposition de convention d'occupation du domaine public avec FREE :

En juin l'entreprise SOBECA qui est mandatée par FREE est venue en mairie pour faire l'étude de la pose d'une armoire de rue pour fibre optique FREE. Une convention avec rémunération a été envoyée en mairie. Suite à la lecture de la convention, le maire a demandé plus d'éléments concernant le montant de l'indemnité. N'ayant pas assez d'informations, ce dossier sera réétudié prochainement.

Décision modificative n°3 sur le budget chaufferie bois :

Une décision modificative en fonctionnement est nécessaire sur certains articles afin de prendre en compte les diverses dépenses sur le budget chaufferie au titre de l'année 2019.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de procéder aux virements de crédits suivants afin de régulariser les imputations budgétaires.

Fonctionnement dépenses :

60221 : combustibles :	- 2 000.00€
61521 : bâtiments publics :	+ 2 000.00€

Fonctionnement dépenses décision modificative à hauteur de 2 000.00€

Décision modificative n°4 sur le budget chaufferie bois :

Une décision modificative en fonctionnement est nécessaire sur certains articles afin de prendre en compte les diverses recettes sur le budget chaufferie au titre de l'année 2019.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de procéder aux virements de crédits suivants afin de régulariser les imputations budgétaires.

Fonctionnement recettes :

774 : subventions exceptionnelles :	- 50.00€
778 : autres produits exceptionnels :	+ 50.00€

Fonctionnement recettes décision modificative à hauteur de 50.00€

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Voirie : les membres de la commission ont fait le tour des chemins. Une liste de voies a été proposée. Quelques grosses réparations s'imposent, notamment sur les voies : **LES MONCEAUX, LE BOIS CHEVAL, LES BATONNIERS, LA BABELINE**. Le montant prévisionnel est de 44 537.20€ HT.

Jean Claude BASSET a transmis son devis pour le curage des fossés.

L'entreprise THIVENT a terminé les travaux sur les trottoirs à la sortie du bourg.

La prochaine commission aura lieu le 14/12 à 9h30 en mairie pour sélectionner les chemins à faire en priorité.

CIAS : 21 colis offerts par le Centre Intercommunal d'Action Sociale vont être distribués prochainement aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pu participer au repas annuel des Aînés.

Information et communication : la commission s'est réunie pour la préparation du bulletin 2020. Une réunion est prévue le 11 décembre pour la lecture des articles. Chaque association doit rendre son article avant le 6 décembre 2019.

Bâtiments communaux : la commission bâtiments a recensé les travaux nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux. Différents travaux seront à prévoir pour 2020. Les différents devis sont toujours en attente. Des travaux de réhabilitation du bureau de Poste sont prévus pour le 1^{er} trimestre 2020. Le coût des travaux s'élève à 17 000.00 € HT pris en charge par la Poste.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal notamment une réunion à CHAROLLES à l'initiative de la CCLGC relative au lancement de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat pour les 44 communes. Ce programme permettra d'aider les administrés à réhabiliter les logements anciens. La commune devra réaliser une enquête avant le 31 décembre 2019.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Jean Paul BRIVET informe le conseil municipal de problèmes récurrents avec Philippe LAHORE, employé communal, qui malgré plusieurs avertissements continue à ne pas observer les consignes. Son passage en conseil de discipline sera demandé.

Michelle BONNOT informe le CM :

Le 10 décembre 2019 une réunion technique sur les aménagements paysagers a lieu à Charolles toute la journée. M GUYOT de CAILA Joël, Mesdames PORNIN CLEMENT Christèle et Marina WALLET sont inscrits.

A la demande du nouveau prêtre Christophe LAGRANGE, une rencontre de présentation est organisée le 12 décembre 2019 à 20h00 à la salle des fêtes de Poisson. Les élus et les habitants de POISSON et de NOCHIZE sont conviés.

Les illuminations du village auront lieu le 8 décembre 2019 à partir de 17h00.

Le 14 décembre 2019 à 10h30 à la salle communale aura lieu la remise de médailles d'honneur régionale, départementale et communale qui seront décernées à Monsieur Joël GUYOT de CAILA, Maire, Echelon or, Monsieur Jean-Paul BRIVET, 2^{ème} Adjoint, Echelon vermeil et à Madame Michelle BONNOT, 1^{re} Adjointe, Echelon argent.

La date des vœux du maire est fixée le vendredi 3 janvier 2020 à 19h30.

Fait à Poisson, le 28.11.2019

La séance est levée à 22 h 30

La 1^{re} adjointe, par délégation du Maire,
Michelle BONNOT,

The image shows a blue ink signature of Michelle Bonnot over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE POISSON' and 'LE 28 NOVEMBRE 2019'.